

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 20 janvier 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maïresse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05 par madame Berthe Bélanger, maïresse.

Mot de bienvenue de la maïresse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

01-01-2012

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 9 décembre 2011

1.1.2 Procès-verbal du 15 décembre 2011

1.1.3 Procès-verbal du 16 décembre 2011

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Pétition chemin Beaupré et Sarrazin

1.2.1.2 Radio communautaire

1.2.1.3 Demande d'achat au Pavillon Bélair

1.2.1.4 Révision de classement – protection incendie

1.2.1.5 Plainte chien de traïneau

1.3 Affaires juridiques

1.4 Règlements municipaux

1.4.1 Règlement 425-12

1.4.2 Règlement 399-12-01

1.4.3 Règlement sur la preuve de vidange

1.4.4 Politique des activités

1.5 Décorations de Noël

1.6 Procédure d'attribution des contrats

2. Ressources Financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Bon de commande 12-01

2.4 Bon de commande 11-458

2.5 Frais de formation inspecteur voirie

2.6 Demande d'aide financière - Palliaccio

2.7 Remboursement clôture éco-centre

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

- 2.8 Comité des finances
- 2.9 Équilibrer petite caisse des loisirs
- 2.10 Modification résolution 580-12-2011 – Facture RITL
- 2.11 Remboursement TPS

3. Ressources Humaines

- 3.1 Embauche surveillant éco-centre
- 3.2 Appel d'offre pompiers

4. Ressources matérielles et immobilières

5. Sécurité publique

- 5.1 Service incendie
 - 5.1.1 Facture Martin & Lévesque
 - 5.1.2 Appel d'offre unité citerne 1978
- 5.2 Colloque sécurité – Frais repas et déplacement

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 Sablière municipale (reporté)
- 7.2 Demande de cession de terrain
- 7.3 Horaire éco-centre

8. Service à la collectivité

- 8.1 Sports et loisirs
- 8.2 Sentiers pédestres – Laurentides en forme
 - 8.2.1 Contrat Laurentides en forme
- 8.3 Familles et aînés
- 8.4 Environnement
 - 8.4.1 Remboursement dépenses comité
- 8.5 Culture
 - 8.5.1 Comité de la culture
 - 8.5.1.1 Procès-verbal du 14 novembre 2011
 - 8.5.2 Projet d'activité 3^e exposition de peintures
- 8.6 Embellissement
- 8.7 Bibliothèque
 - 8.7.1 Inauguration du 11 février 2012
 - 8.7.1.1 Déroulement
 - 8.7.1.2 Budget
 - 8.7.1.3 Plaque des maires
- 8.8 Service Internet
- 8.9 Contrat SPCM

Période de questions

Levée de l'Assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 9 décembre 2011

02-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2011.

ADOPTÉE

1.1.1 Procès-verbal du 15 décembre 2011

03-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2011 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 609-12-2011, remplacer « approuvée » par « approuvé ».

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

À la résolution numéro 611-12-2011, remplacer « accumulés » par « accumulées ».

ADOPTÉE

1.1.1 Procès-verbal du 16 décembre 2011

04-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 16 décembre 2011 avec les modifications suivantes :

À la résolution numéro 613-12-2011 remplacer « émettant sa dissidence » par « ne vote pas car il est en conflit d'intérêt ».

ADOPTÉE

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Pétition chemin Beaupré et Sarrazin

05-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la pétition demandant l'entretien par la Municipalité des chemins Beaupré et Sarrazin.

ADOPTÉE

1.2.1.2 Radio communautaire

06-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre à la radio communautaire d'utiliser un local du Pavillon Bélair pour les activités reliées à la radio.

ADOPTÉE

1.2.1.3 Demande d'achat au Pavillon Bélair

07-01-2012

CONSIDÉRANT la demande de subvention provenant de la cuisine collective de Val-des-Lacs datant du 7 décembre 2011;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un évier et d'un réfrigérateur pour la cuisine du Pavillon Bélair. Le regroupement de cuisine collective devant toutefois obtenir une subvention pour le réfrigérateur, la Municipalité ne s'engage qu'à payer la différence.

ADOPTÉE

1.2.1.4 Révision de classement – protection incendie

08-01-2012

CONSIDÉRANT la révision de classement d'assurance de la protection incendie sur le territoire de Val-des-Lacs;

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'informer les citoyens de l'amélioration du classement par le biais du site Internet.

ADOPTÉE

1.2.1.5 Plainte chien de traîneau

09-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautel, conseiller, et résolu à l'unanimité de transférer la plainte au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, pour que les actions appropriées soient faites sur le territoire sous sa gestion.

ADOPTÉE

1.3 Affaires juridiques

Aucun sujet sous cette rubrique.

1.4 Règlement municipaux

1.4.1 Règlement 425-12

Avis de motion

Avis de motion est déposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée sur la compensation pour le service de cueillette, de transport, de disposition des ordures et de remboursement de redevances.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ont reçu le projet de ce règlement.

ADOPTÉE

1.4.2 Règlement 399-12-01

10-01-2012

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 11 novembre 2011;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 399-12-01 sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires et comportant une délégation de pouvoirs.

1.4.3 Règlement sur la preuve de vidange de fosse septique

Avis de motion

Avis de motion est déposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée afin d'obliger tout propriétaire d'une fosse septique, d'une fosse à rétention ou d'une fosse septique et d'une fosse à rétention à fournir une preuve de vidange.

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ont reçu le projet de ce règlement.

ADOPTÉE

1.4.4 Politique des activités

11-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier la politique des activités ADM-100-2 en ajoutant que le directeur général peut autoriser des demandes de modifications à un projet autorisé par le conseil en demeurant cependant à l'intérieur du budget accordé.

ADOPTÉE

1.5 Décorations de Noël

12-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, secondé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accorder dix (10) heures supplémentaires à madame Geneviève Latella pour retirer, identifier et vérifier les décorations de Noël à l'hôtel de ville, au Pavillon Bélair et au centre culturel et communautaire.

ADOPTÉE

1.6 Procédure d'attribution des contrats

13-01-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire parvenir une lettre aux entreprises de Val-des-Lacs expliquant les incidences de la politique d'attribution des contrats de la Municipalité de la Loi sur le lobbéisme, du Code d'éthique des élus ainsi que du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

14-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques n°3977 à n°4058, pour un montant total de 53 860.73 \$.

Paiements par internet du 16 décembre 2011 au 19 janvier 2012 pour un montant de 33 770.01 \$ pour un grand total de déboursés de 87 630.74 \$.

ADOPTÉE

2.2 Rapport des salaires

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

15-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires de décembre 2011 pour un montant de 35 449.49 \$.

ADOPTÉE

2.3 Bon de commande 12-01

16-01-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le bon de commande numéro 12-01 concernant la description technique d'une partie du chemin Laurin demandée à l'entreprise Jean Godon, arpenteur géomètre, au montant de 450\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

2.4 Bon de commande 11-458

17-01-2012

CONSIDÉRANT la résolution 612-12-2011 permettant l'achat de cadeaux de Noël pour les employés au montant de 600\$;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de ratifier le bon de commande numéro 11-458 ajoutant un montant de 229.20\$.

ADOPTÉE

2.5 Frais de formation inspecteur voirie

18-01-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de rembourser à monsieur Farid Madaoui les frais d'analyse du dossier scolaire et professionnel à l'Ordre des ingénieurs du Québec au montant de 797.48\$.

ADOPTÉE

2.6 Demande d'aide financière

Cette rubrique est reportée

2.7 Remboursement clôture éco-centre

19-01-2012

COMPTE TENU que d'importantes modifications ont été faites aux clôtures du garage municipal dans le seul but de permettre un éco-centre;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander à la MRC des Laurentides un remboursement de la facture de l'entreprise Clôture Clobec au montant de 18 000 \$ pour la clôture de l'éco-centre.

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

ADOPTÉE

2.8 Comité des finances

20-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de créer un comité des finances composé de Berthe Bélanger, mairesse, Sylvain Michaudville, directeur général, Michelle Bélisle, directrice des finances ainsi que des conseillers suivants :

Denis Desautels
Lise Tremblay
Sylvain Gauthier

ADOPTÉE

2.9 Équilibrer petite caisse loisirs

21-01-2012

CONSIDÉRANT des factures manquantes totalisant 107.92\$ dans la petite caisse des loisirs;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'équilibrer la petite caisse au 31 décembre 2011.

ADOPTÉE

2.9.1 Petite caisse loisirs

22-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'augmenter la petite caisse des loisirs à 400 \$.

ADOPTÉE

2.10 Modification résolution 580-12-2011 – Facture RITL

23-01-2012

CONSIDÉRANT la résolution 580-12-2011 permettant le paiement de la quote-part pour la collecte des volumineux de septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la Régie avait oubliée de charger quatorze (14) heures à la municipalité pour un montant de 1 753.69 \$:

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de modifier le montant total de la facture à 2 380.01 \$.

ADOPTÉE

2.11 Remboursement TPS

24-01-2012

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines
3.1 Embauche surveillant éco-centre

25-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu de procéder à l'embauche de monsieur Stéphane Poulard comme surveillant de l'éco-centre au taux horaire de 15\$ pour 492 heures.

ADOPTÉE

3.2 Appel d'offre pompiers

26-01-2012

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'aller en appel d'offre pour la recherche de candidats pompiers (ères) à temps partiel par deux publications par année dans les journaux ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

4. Ressources matérielles et immobilières

Aucun sujet sous cette rubrique.

5. Sécurité publique

5.1 Service incendie

5.1.1 Facture Martin & Lévesque

27-01-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de payer la facture de l'entreprise Martin et Lévesque pour un montant de 758.28 \$.

ADOPTÉE

5.1.2 Appel d'offre unité citerne 1978

Cette rubrique est reportée

5.2 Colloque sécurité civile

28-01-2012

Il est proposé par Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter les frais de représentation de monsieur Denis Desautels pour le colloque sur la sécurité civile à Saint-Hyacinthe ayant lieu du 14 au 16 février 2012 soit les frais de déplacement, de logement pour deux nuitées ainsi que les frais de repas.

ADOPTÉE

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Sablières municipales

Cette rubrique est reportée.

7.2 Demande de cession de terrain

29-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de céder le terrain matricule 4120-18-4525 afin que la Municipalité en devienne propriétaire dans le but d'y maintenir une borne sèche pour la sécurité du service incendie.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012

7.3 Horaire éco-centre

30-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'établir progressivement les heures d'ouverture de l'éco-centre comme suit :

HORAIRE ÉCO CENTRE	
Mercredi	18 h à 20 h
Vendredi	18 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Des heures supplémentaires peuvent être ajoutées pendant les périodes de la collecte des gros rebuts.	

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité

8.1 Sports et loisirs

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.2 Sentier pédestre – Laurentides en forme

8.2.1 Contrat Laurentides en forme

31-01-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à la signature du protocole d'entente de financement et de partenariat avec l'organisme Laurentides en forme concernant le plan d'action 2011-2012.

Le directeur général est autorisée à signer tous documents nécessaires pour réaliser la présente.

ADOPTÉE

8.3 Familles et aînés

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.4 Environnement

8.4.1 Remboursement dépenses comité

32-01-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de rembourser les dépenses de 50 \$ du comité consultatif en environnement (CCE) sur présentation des factures.

Tous les membres du comité renoncent à leur jeton de présence en échange d'un budget pour des repas jusqu'à concurrence des allocations de présence de l'année 2011.

ADOPTÉE

8.5 Culture

**SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012**

8.5.1 Comité de la culture

8.5.1.1 Procès-verbal du 14 novembre 2011

33-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal du comité de la culture du 14 novembre 2011.

ADOPTÉE

8.5.2 Projet d'activité – exposition de peinture

34-01-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « 3^e exposition de peinture », décrite au rapport d'activités ADM-100-2 pour un budget total de 170 \$.

ADOPTÉE

8.6 Embellissement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.7 Bibliothèque

8.7.1 Inauguration du 11 février 2012

8.7.1.1 Déroulement

35-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de déroulement de l'inauguration de la bibliothèque ayant lieu samedi le 11 février 2012.

ADOPTÉE

8.7.1.2 Budget

36-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter le budget déposé pour l'inauguration de la bibliothèque ayant lieu samedi le 11 février 2012 pour un montant de 1 545.00 \$.

ADOPTÉE

8.7.1.3 Plaque des maires

37-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'ajouter madame Lizette Piché à la plaque des maires.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
20 janvier 2012**

8.8 Service Internet

38-01-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'informer la population de la signature du protocole d'entente avec l'entreprise Xplornet Communications et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour l'accès à Internet haute vitesse satellitaire sur l'ensemble du territoire de Val-des-Lacs.

ADOPTÉE

8.9 Contrat SPCM

39-01-2012

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la nouvelle tarification du Service de protection canine pour l'année 2012 comme suit :

Montant forfaitaire : 300 \$

Licence : 20 \$

Frais patrouille spéciale : 80 \$

Frais euthanasie : 130 \$

Frais d'hébergement : 15 \$ par jour;

Frais de déplacement à la Cour : 100 \$

Frais de service pour réclamation d'un chien par un propriétaire : 40 \$

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

40-01-2012

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 20 h 05.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**